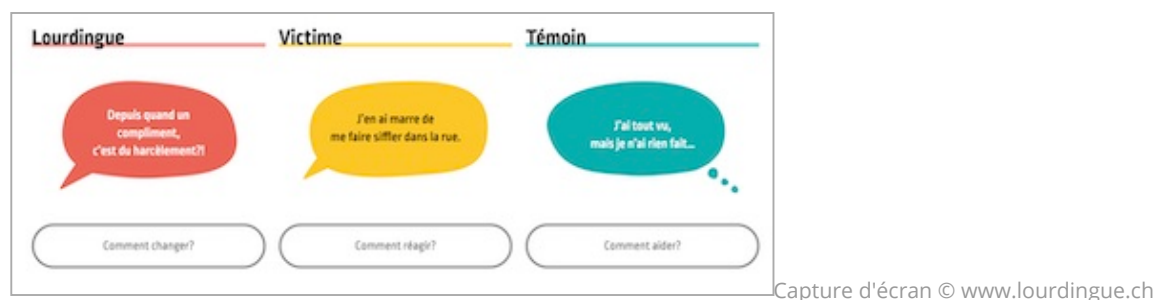


# Valais: première campagne contre le harcèlement

En marge de la Journée internationale des droits des femmes, le canton du Valais lance sa première campagne cantonale de prévention et de sensibilisation au harcèlement dans l'espace public. Celle-ci se déploiera sur quatre ans.



Le harcèlement dans l'espace public est un comportement à connotation sexuelle, non désiré, lié au sexe, au genre ou à l'orientation sexuelle, ressenti par la personne harcelée comme tel et portant atteinte à la dignité d'une personne. Il est constitué de regards ou remarques déplacés, attitudes intrusives, insultes, menaces, attouchements, exhibitionnisme, ou encore attaques à l'intégrité physique et/ou sexuelle. Subis de manière répétée, ces comportements rendent les lieux publics inhospitaliers et peu sécurisants pour les personnes qui en sont la cible, à savoir dans l'immense majorité des cas, des femmes et des personnes LGBTIQ. Le harcèlement relève d'un rapport de pouvoir en défaveur de ces personnes.

Les études réalisées dans des grandes villes des cantons romands ces dernières années (Lausanne, 2016, Fribourg, 2020) montrent qu'environ  $\frac{3}{4}$  des personnes interrogées ont subi une forme de harcèlement lors de la dernière année. De son côté, l'application suisse Eyesup a récolté, entre juin 2020 et juin 2022, 945 signalements de harcèlement de rue. La situation est probablement similaire en Valais, même si aucune étude chiffrée n'a été réalisée dans le canton jusqu'ici.

Au niveau politique, plusieurs interventions ont été déposées et acceptées ces cinq dernières années au sein des législatifs des villes de Sion, Martigny et Monthey. Des interventions au Grand conseil ont également eu lieu à plusieurs reprises. En 2017 notamment, une interpellation demandait au gouvernement de déterminer l'ampleur du phénomène dans le canton et la manière dont le Conseil d'État compte y remédier. Un postulat, accepté, exigeait des mesures concrètes pour lutter efficacement contre le harcèlement sexuel.

## Première campagne cantonale

Le Département de la santé, des affaires sociales et de la culture, via l'Office cantonal de l'égalité et de la famille, lance [lourdingue.ch](http://lourdingue.ch). Cette première campagne cantonale de sensibilisation et de prévention contre le harcèlement dans l'espace public se déploiera sur les quatre prochaines années. La première phase de la campagne a pour objectif de sensibiliser la population à la problématique et de l'inciter à interroger ses comportements, en particulier pour les potentiels auteurs. Elle prévoit un affichage sur la ligne ferroviaire régionale entre Brigue et Saint-Gingolph et dans des stations-services sur l'entier du canton, l'ouverture d'un compte sur Instagram et le lancement du site éponyme. Ce site propose des informations de fond (définition, cadre légal, ressources pour les victimes, les témoins et les personnes auteurs de harcèlement), ainsi qu'un quiz permettant de déterminer si son propre comportement est acceptable ou non.

A l'automne, une deuxième phase se déploiera en marge de la Foire du Valais, en collaboration avec la ville de Martigny.

Par la suite et jusqu'en 2026, [lourdingue.ch](http://lourdingue.ch) se calera notamment sur les grands événements festifs qui se déroulent dans le canton (carnavals, festivals, bals, etc.) dans une déclinaison adaptée. Le projet se veut évolutif et sera adapté en fonction de l'intérêt et des réactions qu'il va susciter. Des partenariats avec les collectivités seront recherchés. A ce jour, la campagne est soutenue par la Police cantonale, qui la relayera sur ses réseaux sociaux.

## Actions de prévention et de sensibilisation

[Lourdingue.ch](http://lourdingue.ch) s'inscrit dans une série d'actions que mène déjà l'Office cantonal de l'égalité et de la famille pour lutter contre le harcèlement, notamment sous forme de workshop, journée d'information, table ronde et documentation pour les entreprises. Ces actions de sensibilisation, d'éducation et de promotion de l'égalité

contribuent à diffuser une conception égalitaire des rapports entre les hommes et les femmes, ce qui participe, in fine, à éradiquer le harcèlement sous toutes ses formes.

Sur le terrain, l'Association valaisanne contre le harcèlement est active depuis 2021. Celle-ci promeut une charte contre le harcèlement, adoptée à ce jour par dix-neuf signataires. En y adhérant, les responsables de cafés, restaurants, bars, discothèques, clubs, ainsi que les organisateurs et organisatrices de festivals, foires, fêtes de village et toutes manifestations similaires s'engagent à lutter contre le harcèlement en valorisant, promouvant et garantissant la bienveillance, le respect et la convivialité au sein de leurs établissements et/ou lors de leurs événements. Ils et elles s'engagent également à prendre les mesures nécessaires à l'instauration et au maintien d'un cadre respectueux et convivial pour leur clientèle et leur personnel.

(Source : communiqué de presse)

[Voir le site](#)